

Nous avons retrouvé des **légionelles à un niveau élevé dans notre réseau d'eau**. Afin d'éviter tout risque de contamination, même minime, nous souhaitons vous informer sur les quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour éviter tout risque.

**Nous prenons de notre côté toutes les mesures nécessaires pour résoudre le problème** (entretien du réseau, installation de filtres et nouveaux contrôles).

## Qu'est-ce que la légionellose ?



La légionellose est une infection pulmonaire précédée d'un syndrome grippal.

Près de 1800 cas sont déclarés en France chaque année. Elle se soigne bien à condition d'être détectée rapidement.

## Quel est le germe responsable ?



Le germe responsable est une bactérie appelée la légionelle (*Legionella pneumophila*). Elle est **présente naturellement dans l'eau** (lacs, rivières, nappes phréatiques ...), nous sommes très fréquemment en contact avec cette bactérie, elle ne cause généralement pas de maladie chez l'homme.



Cette bactérie se multiplie quand la température de l'eau est comprise entre 25°C et 45°C. On peut parfois la retrouver en grande quantité dans un **réseau d'eau chaude** ayant une température un peu faible ou dans un réseau d'eau froide dont la température est trop élevée (problème d'isolation, été très chaud...).

## Comment peut-on être contaminé ?



La contamination de l'homme se fait en respirant de minuscules gouttelettes d'eau contaminée par la légionelle. **Boire ou toucher de l'eau ne provoque pas d'infection.**

**La légionellose ne se transmet pas d'une personne à l'autre.**

On retrouve un facteur pouvant expliquer l'infection chez un malade sur deux.

Seule une légionellose sur 10 se contracte en milieu de soins. Comme dans tous les établissements sanitaires ou médicosociaux, **notre réseau d'eau est particulièrement surveillé** pour vous éviter tout risque de transmission.

## Certaines personnes sont plus à risque que d'autres :

- Les personnes porteuses de certaines maladies affaiblissant les défenses immunitaires (diabète, cancers ...)
- Les personnes ayant une affection respiratoire chronique.
- Les personnes de plus de 70 ans
- Les personnes bénéficiant d'un traitement immunosuppresseur (chimiothérapie, corticothérapie à haute dose, patient ayant été greffé...)
- Les fumeurs : plus la consommation de cigarettes est forte, plus le risque est élevé



De même, si le réseau d'eau est contaminé, **certains actes de la vie courante peuvent favoriser l'infection.**



- Faire couler le robinet de votre lavabo avec un fort débit
- La prise de douches
- L'utilisation de bains à remous ou à jets
- L'usage d'humidificateurs et de nébulisateurs respiratoires complétés avec de l'eau du robinet
- Certaines installations de type tour aéroréfrigérantes

## Comment prévenir le risque ?

- **Le personnel vous demandera de prendre des douches que si celle-ci a été équipée d'un filtre spécifique.**
- **Evitez de faire couler le robinet de votre lavabo avec un fort débit.**
- Après une nuit, renouveler l'eau qui a stagné dans les circuits en la laissant couler doucement quelques minutes.
- **Ne jamais utiliser l'eau du robinet pour remplir votre appareil** d'humidification, de nébulisation d'apnée du sommeil ou d'aérosolthérapie. Le personnel vous fournira de l'eau stérile. A la maison, en cas d'utilisation d'eau du robinet recommandé par le fabricant, il faut la faire bouillir avant utilisation. Vous pouvez stocker pendant 24h la quantité d'eau bouillie nécessaire dans un bidon propre et nettoyé chaque jour au liquide vaisselle ou au lave-vaisselle.

**Merci de votre collaboration**